Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20261114-2026_65B-DE

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 14
Date de convocation : 09/11/2026
L'an deux mil-vingt-six, le quatorze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. PERDRIEL Erik, Mme BERGER Mathilde, M.BOUVET Rémy, Mme FIQUET Isabelle, M.DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M. BABEY Pierre-Olivier, Mme VERGER Laurence, Mme PETRISSANS Florence, Mme MAUCORPS Laura, M. VAN HEEMS Frédéric., M. JACQUEMONT Mickael

Absents excusés : M.LEFEUVRE Aymeric

Secrétaire : Mme FIQUET Isabelle

Délibération n°2026-65

FINANCES LOCALES :

Objet : Budget commune Décision modificative N°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget primitif 2026,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget primitif de l'exercice 2026 afin de pouvoir procéder aux opérations d'ordre suivantes : l'intégration des frais d'études (compte 2031) au compte de travaux de l'opération concernée (compte 21xx ou 23xx), conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

INVESTISSEMENT	Compte	BP 2026	Variation de crédits	Nouveau Budget
Chapitre D 041	2131	0,00	3 000,00	3 000,00
Chapitre R 041	203	0,00	3 000,00	3 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition à l'unanimité

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pascal BIANCO

